

Délibération 2023-074

Finances – Budget Primitif Pechnauquié 3

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, régulièrement convoqués se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, sous la présidence de M. Jean-Marc DUMOULIN, Président, sur convocation qui leur a été adressée, conformément à l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 07 juillet 2023.

Participants

Bessières	M. DARENGOSSE Ludovic, M. BERINGUIER Bernard, Mme MONCERET Mylène,
Bondigoux	M. ROUX Didier
Buzet sur Tarn	M. BONNASSIES Patrick, Mme GUERRERO Katia, M. JOVIADO Gilles
La Magdelaine sur Tarn	M. ANTONY Maxime, Mme GAYRAUD Isabelle
Layrac sur Tarn	M. ASTRUC Thierry
Le Born	M. SABATIER Robert
Mirepoix sur Tarn	Mme BLANCHARD ESSNER Sonia, M. RICHARD Jean-Louis
Villematier	
Villemur sur Tarn	M. CHEVALLIER Georges, Mme DELTORT Florence, M. DUMOULIN Jean-Marc, Mme PREGNO Agnès, M. REGIS Daniel, M. SANTOUL Michel

Conseillers ayant donné pouvoir

M. HAMDANI Aïli a donné pouvoir à Mme Isabelle GAYRAUD
M. MAUREL Cédric a donné pouvoir à Mme Sonia BLANCHARD ESSNER
Mme RIVIERE Christel a donné pouvoir à M. Jean Louis RICHARD
Mme CHARLES Ghislaine a donné pouvoir à Mme Katia GUERRERO
Mme DUQUENOY Aurore a donné pouvoir à Mme Agnès PREGNO

Conseillers absents

Mme LAVAL Carole
M. DEMETZ Gilbert
M. JILIBERT Jean-Michel
Mme SAUNIER Karine
M. BRAGAGNOLO Patrice
Mme FOLLEROT Danielle
M. MICHELOT Jean-Michel

Secrétaire de séance

Mme Florence DELTORT

Exposé

Monsieur le Président explique que suite aux observations de la Trésorerie, il est nécessaire de corriger l'inscription budgétaire du remboursement de l'emprunt sur le chapitre 16 à hauteur de l'annuité prévisionnelle soit 30 124€ au lieu de 29 300€ préalablement inscrit, se traduisant par les inscriptions suivantes (modifications en surbrillance dans le tableau) :

- Chapitre 16 = 30 124€
- Chapitres 023 et 021 = 3 176 824
- Chapitre 011 = 999 176€

Communauté de Communes Val'Aïgo								
Budget annexe Pechnauquié 3 - BUDGET PRIMITIF 2023								
SECTION DE FONCTIONNEMENT								
	DEPENSES			RECETTES				
	BP 2022	CA 2022	BP 2023		BP 2022	CA 2022	BP 2023	
011 - Charges à caractère général	282 199,55 €	68 074,60 €	999 176,00 €	013 - Atténuations de charges				
012 - Charges de personnel et frais assimilés				70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	190 200,00 €	28 922,00 €	1 438 165,60 €	
014 - Atténuations de produits				73 - Impôts et taxes				
65 - Autres charges de gestion courante				74 - Dotations, subventions et participations				
66 - Charges financières	9 300,00 €	9 089,52 €	- €	75 - Autres produits de gestion courante	- €	0,08 €		
67 - Charges exceptionnelles				76 - Produits financiers				
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions				77 - Produits exceptionnels		125,00 €		
022 - Dépenses imprévues (fonctionnement)								
TOTAL DEPENSES REELLES	291 499,55 €	77 164,12 €	999 176,00 €	TOTAL RECETTES REELLES	190 200,00 €	29 047,08 €	1 438 165,60 €	
043 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			148 626,14 €	043 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			148 626,14 €	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			109 973,86 €	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			228 903,75 €	
023 - Virement à la section d'investissement			3 176 824,00 €	002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	2 676 021,55 €		2 627 904,51 €	
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	- €	- €	3 435 424,00 €	TOTAL RECETTES D'ORDRE	2 676 021,55 €	- €	3 005 434,40 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	291 499,55 €	77 164,12 €	4 434 600,00 €	TOTAL RECETTES DE L'EXERCICE	2 866 221,55 €	29 047,08 €	4 443 600,00 €	

SECTION D'INVESTISSEMENT								
	DEPENSES			RECETTES				
	BP 2022	RAR	BP 2023		BP 2022	RAR	BP 2023	
16 - Emprunts et dettes assimilées	29 300,39 €		30 124,00 €	10 - Dotations, fonds divers et réserves			876 922,39 €	
21 - Immobilisations corporelles				040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			109 973,86 €	
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			4 133 596,25 €	021 Virement section de fonctionnement			3 176 824,00 €	
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections			228 903,75 €	16 - Emprunts et dettes assimilées			228 903,75 €	
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	29 300,39 €	- €	4 392 624,00 €	TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE	- €	- €	4 392 624,00 €	

Décision

Entendu cet exposé, et après en avoir délibéré, le quorum étant vérifié, le Conseil Communautaire décide :

- **D'approuver** le Budget annexe Pechnauquié 3 tel que présenté supra ;
- **De mandater** Monsieur le Président pour l'accomplissement de toutes les formalités administratives et contractuelles afférentes à la bonne exécution de cette décision.

Résultats du vote

Votants – 24 | Pour – 24 | Contre – 00 | Abstention – 00

Ainsi fait et délibéré à Salle Bernadou à Villemur sur Tarn, les jours, mois et an que dessus.

Le Secrétaire de Séance,
 Mme Florence DELTORT



Pour extrait conforme,
 Le Président,
 M. Jean-Marc DU MOULIN

Certifié exécutoire,
 Les formalités de publicité ayant été effectuées,
 Le **26 JUL. 2023**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le représentant de l'État.